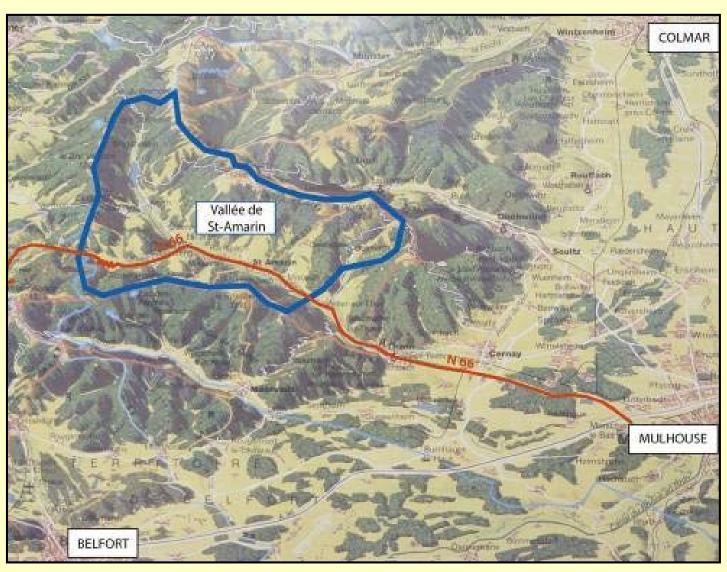
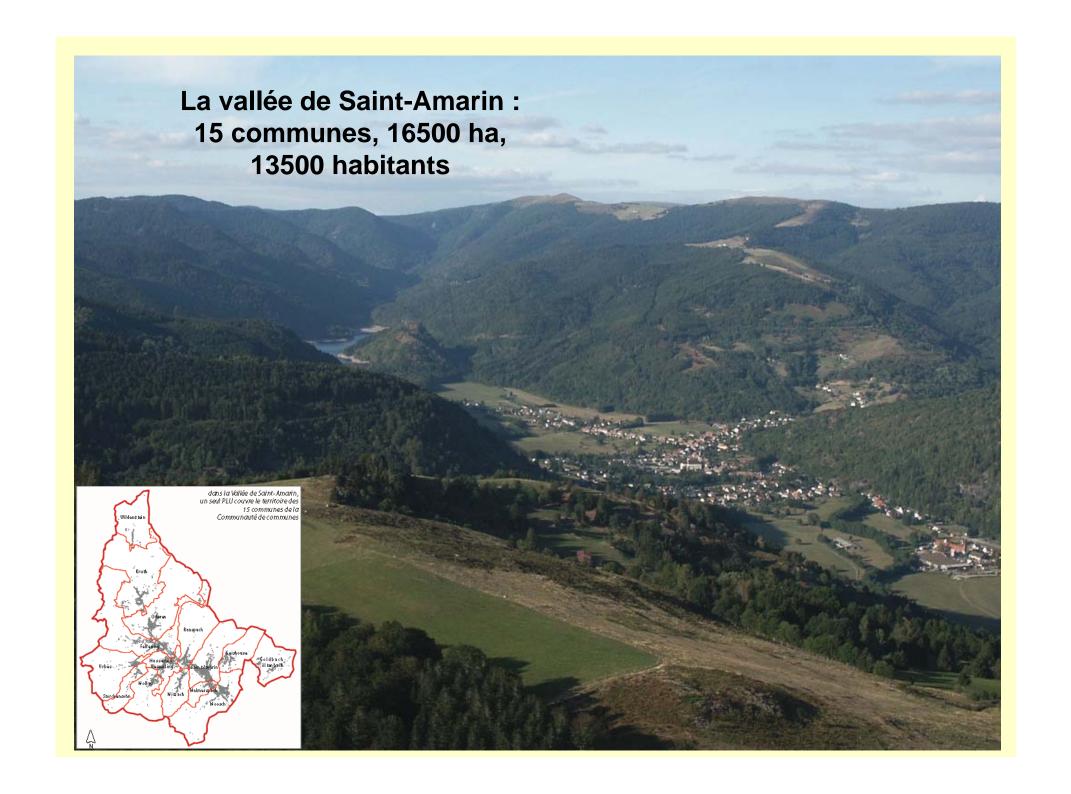
Audap -Bayonne

PLUi et PLH : le cas de la Vallée de Saint-Amarin



Par F. Tacquard mai 2015

1. L'évolution des paysages de la Vallée de Saint-Amarin





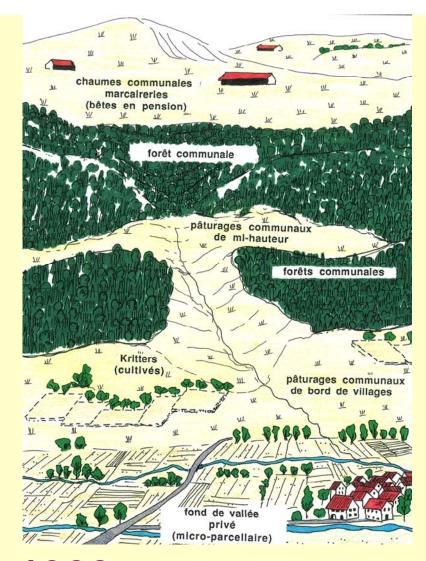
- Vallée d'origine glaciaire
- Tradition d'ouvriers paysans qui a construit les structures paysagères
- Un étagement typique des paysages lié à l'histoire et à la géomorphologie
- = un paysage pittoresque

Vers 1900

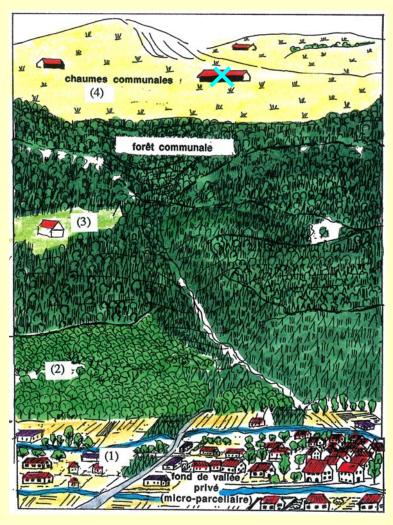




Fabrique d'Indiennes de M. Gros Davillier Roman & C'e à Wesseling (a cas a cadant)



Une évolution brutale des paysages à partir du milieu du 20ème siècle



Un enfrichement massif des espaces agraires

avancée des boisements et de la friche

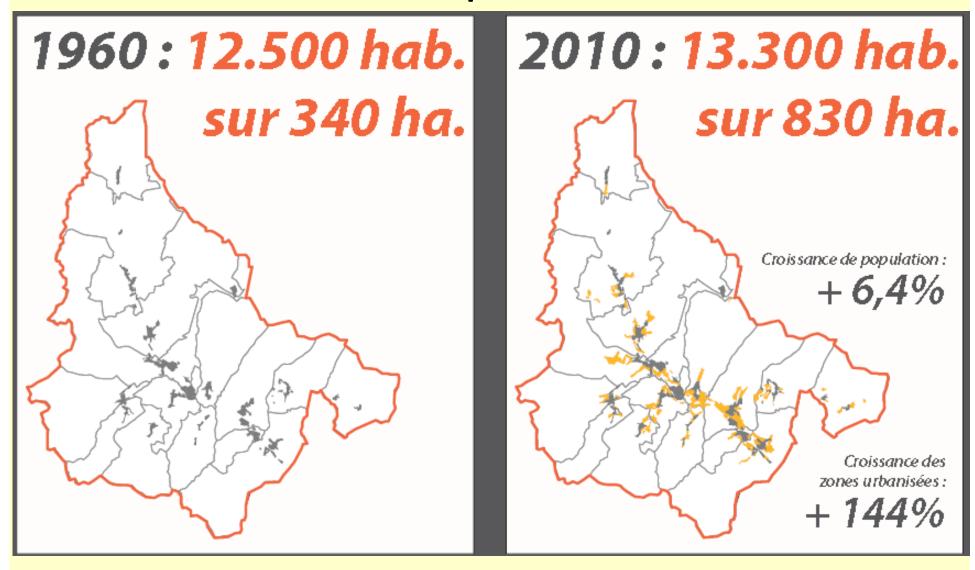
3400 hectares sur 1885-2000





le résultat à Wildenstein

Une urbanisation foisonnante et anarchique



Malgré beaucoup de projets collectifs publics et privés

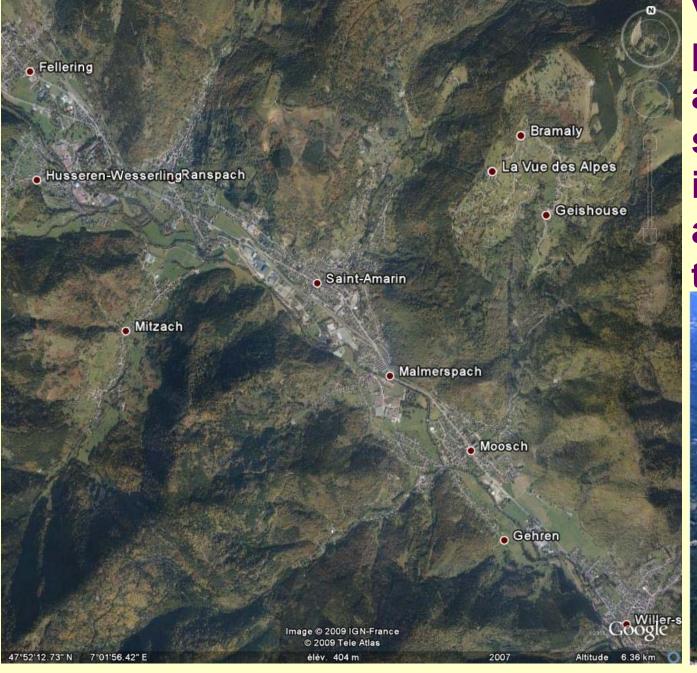


l'apparition d'un chapelet de friches industrielles

Désindustrialisation :

1000 emplois industriels perdus sur 1997-2009

aujourd'hui : une majorité d'emplois dans les services et le tertiaire



vers 2000, un paysage affaibli, avec ses friches industrielles, agricoles et touristiques



Une forte action publique pour gérer l'espace et restaurer les paysages

Des actions paysagères faites à partir 1976

Un Premier Plan Paysage en 1994 a permis d'inverser la tendance en matière de fermeture des paysages et de lancer une dynamique agricole forte dans la vallée.

Avec les MAE globales en 1996

Un POS intercommunal est mis en place en 1998 mais qui est resté l'addition de POS communaux

Une politique du patrimoine bâti est développée en 2006

UN PLUi « grenelle » est lancé en 2012



Un bilan positif du plan paysage

Plus de 1000 ha de pâturages rouverts qui ont permis à la vallée de retrouver de la lumière.

Mise en place d'une importante dynamique agricole (Association Agriculture et Paysages) avec installation de jeunes agriculteurs et création d'un point de vente collectil : les saveurs du terroir

Mise en valeur de sites d'intérêt paysager (cascades, places des tilleuls, place de feux de la Saint-Jean, ..)
Mise en valeur du patrimoine bâti (ravalement de façades, bardages, lauwas et portes de granges)





De belles rénovations paysagères



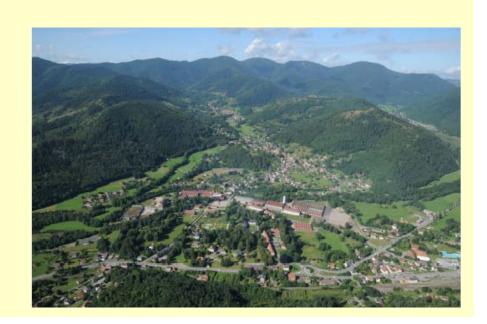


De belles rénovations paysagères









Mais des manques

une gestion de l'espace rural très disparate suivant les communes

Un POS intercommunal (en deux dimensions) qui permet le mitage de l'espace et un affaiblissement du patrimoine bâti



Les enjeux en matière d'habitat (PLH) dans la vallée de Saint Amarin

LE PARC ANCIEN

- → Améliorer la qualité du parc des propriétaires occupants de petit revenu et personnes agées
- → Améliorer des logements locatifs privés et HLM

LE PARC NEUF

- → Maîtrise des réserves foncières et de leur coût avec la SAFER
- → Assistance à maître d'ouvrage pour assurer la faisabilité d'opérations neuves de qualité respectant le « Grenelle »

I'ANIMATION

- → Conseiller et aider au montage des dossiers pour les propriétaires privés
- **→** Faciliter les transactions
- **→** Evaluer et suivre le marché immobilier

2. Une méthode nouvelle pour le PLUi de la vallée de Saint-Amarin :

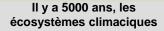
passer de l'urbanisme de zonage à plat

à un urbanisme en 4 dimensions par l'approche des éco-paysages

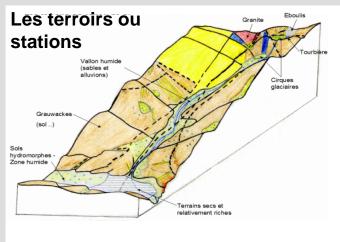
en prenant en compte l'espace et le temps et les habitants : l'habitat

Les paysages ont une histoire naturelle et rurale





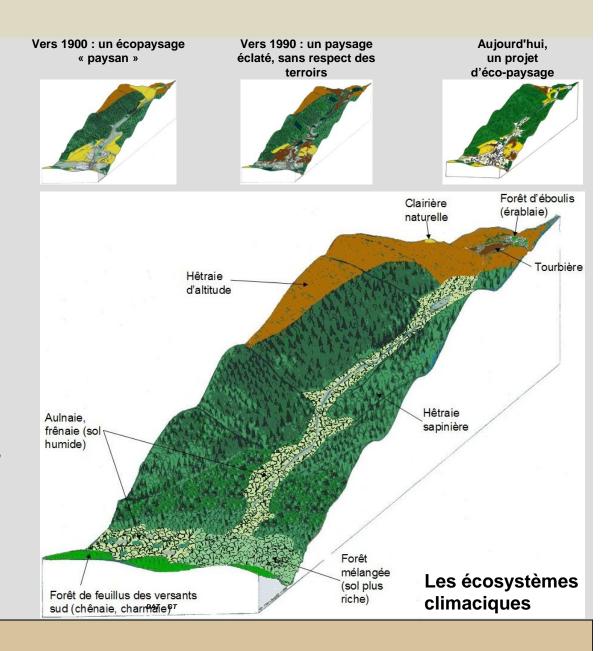


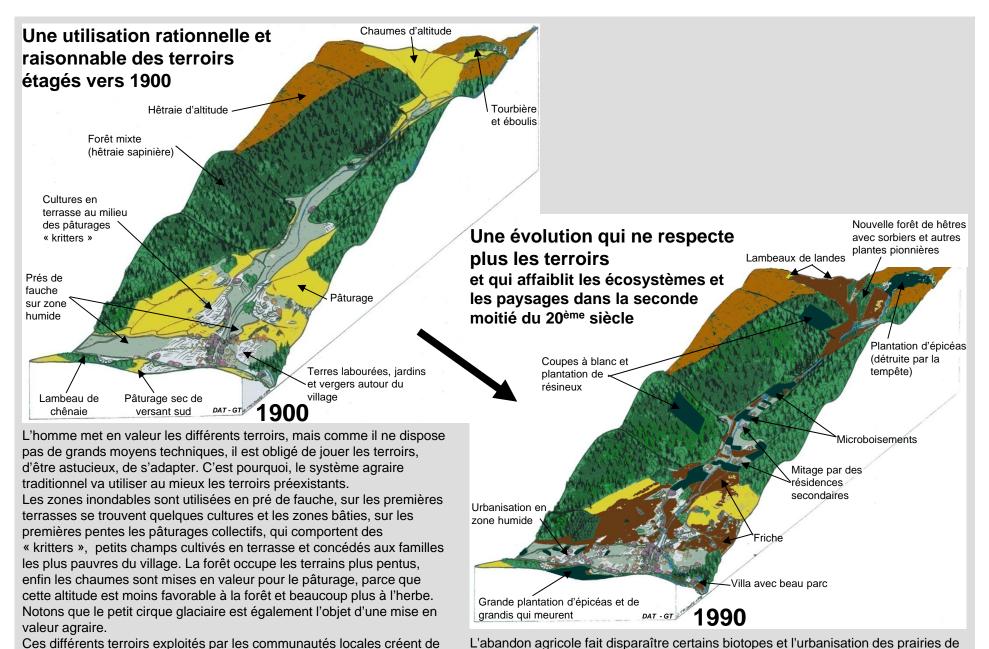


Chaque territoire comporte 5 à 6 terroirs en fonction des sols, des microclimats, de l'exposition, ...

Sur chacun de ces terroirs se développe un écosystème particulier, adapté à ce terroir.

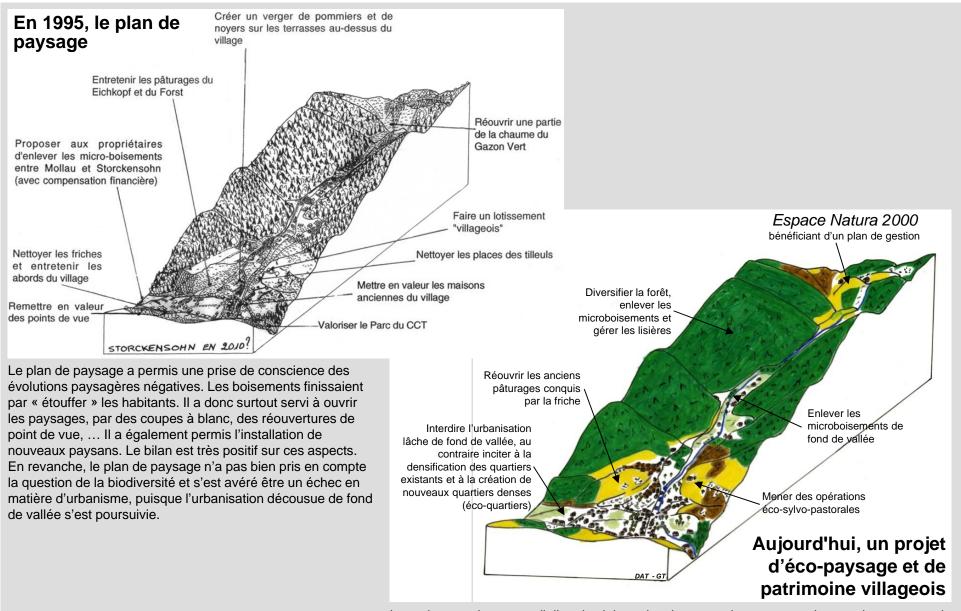
L'ensemble de ces écosystèmes particuliers forme un écosystème global, qui correspond à la formation la plus logique et naturelle possible.





nouveaux milieux et donc enrichissent la biodiversité globale.

L'abandon agricole fait disparaître certains biotopes et l'urbanisation des prairies de fond de vallée consomme un espace de qualité et crée une barrière pour la migration des espèces.

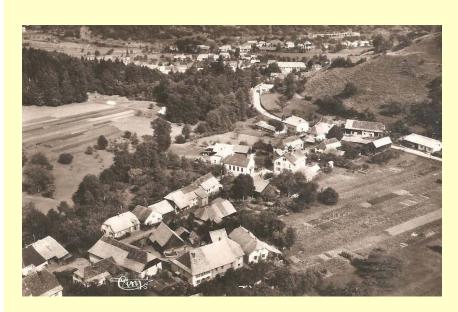


Le projet actuel propose d'aller plus loin et de mieux prendre en compte les terroirs, que ce soit dans la gestion forestière en privilégiant les essences les mieux adaptées à ceux-ci, en matière d'urbanisme en respectant les zones inondables, mais également par une gestion plus douce et plus respectueuse des cours d'eau.

Des cartes anciennes pour comprendre l'histoire et ses pesanteurs



Une analyse des structures « traditionnelles » du paysage rural





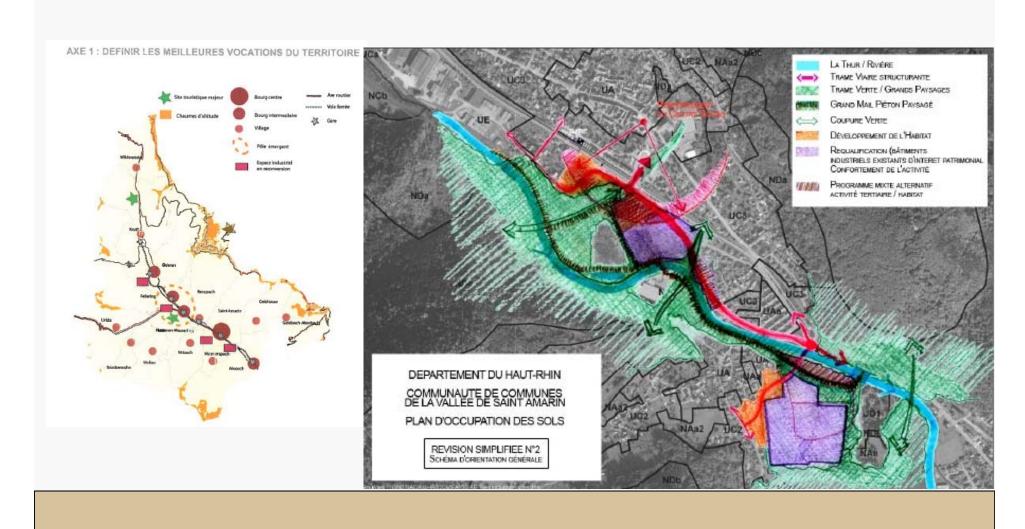




3. Application au cas du PLUi de la vallée de Saint-Amarin

A. Au préalable, définir le projet d'aménagement en prenant en compte les grandes fonctions nécessaires au territoire, s'appuyer sur les atouts différenciés de chaque commune

Il s'agit de prévoir de l' habitat dense à proximité des gares, moins dense dans les petits villages, d'aménager des points forts économiques ou touristiques dans les lieux les plus adaptés, de définir des bourg centre et villages relais en matière de services, ... Il s'agit de trouver un compromis entre les qualités patrimoniales présentes, les fonctions principales et les besoins en logements et en équipements, dans une pensée intercommunale.



B. Economiser l'espace suivant les prescriptions du SCOT « grenellisé »

Comment se traduit le besoin foncier?

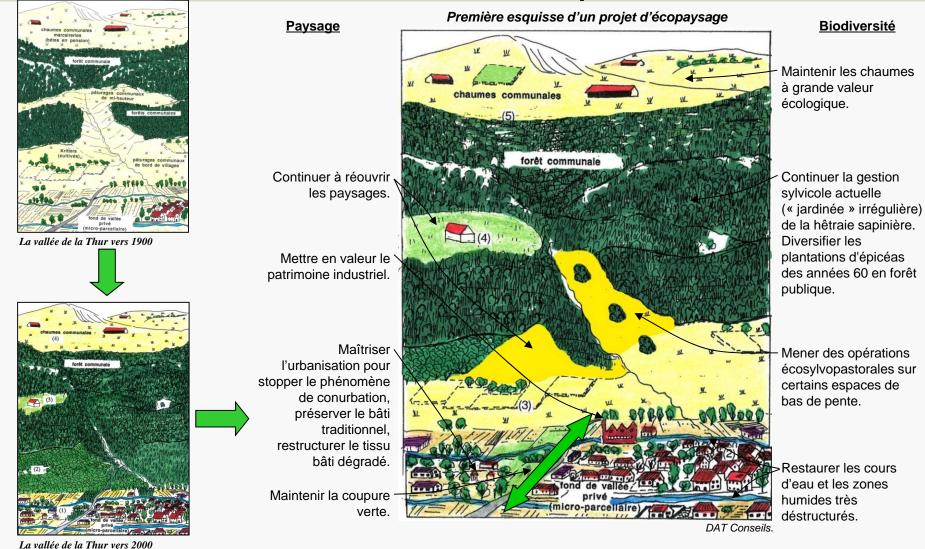
Consommation foncière éstimée suivant objectif de croissance démographique	Répartition	Individuel	Intermédiaire	Collectif	Surface habitat (en ha)	Surface totale (en ha)
loge ment s crées	hyp. A	78	104	78	10,3	14,7
	hyp. B	104	104	52	11,7	16,7
	hyp. C	156	52	52	13,5	19,3
	Personnalisée	78	130	52	10,8	15,4

^{*} calculé sur la taille des ménage à 15 ans (estimée à partir de la tendance actuelle)

... à priori, une consommation foncière allant de 15 à 20 ha pourrait répondre aux besoins... pour toute la vallée...

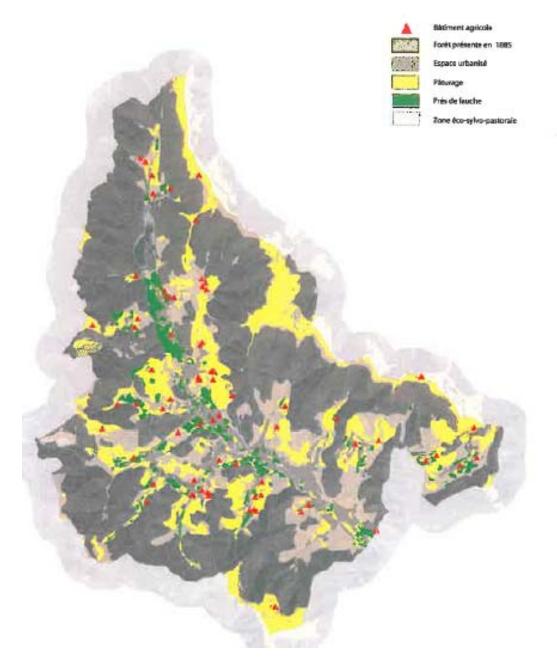
retransformer en zone naturelle ou agricole
 100 ha de zone Na et 150 ha de zone U

C. Restaurer partiellement la structure paysagère / biodiversité de la vallée de St Amarin – sauver le patrimoine bati



Si d'un point de vue paysager, la vallée de Saint-Amarin a perdu en qualité (surtout en raison du développement urbain), le bilan écologique est plus positif (forêt plus naturelle et espaces agricoles ouverts à plus forte valeur écologique, par reconquête d'anciens pâturages) grâce aux politiques publiques de reconquêtes des milieux naturels (Plan paysage et Gerplan).

AXE 4 : CONSOLIDER L'ACTIVITE AGRICOLE











Un règlement qui permet des opérations éco-sylvo-pastorales pour la « bonne gestion » des pentes récemment boisées (depuis 100 ans)et « instables »







L'avancée de la forêt qu'on constate durant le XXe siècle dans un grand nombre de vallées a bouleversé les paysages et les écosystèmes de bon nombre de versants de vallées. Certains d'entre eux, proches des villages, sont actuellement dans une situation instable, gênante pour les habitants, de non gestion cohérente. Surtout quand ils cumulent de façon incohérente de grandes friches retournées à la forêt, des micros boisement privés, et des boisements publics mono-spécifiques qui ferment les points de vue traditionnels et enlèvent le plaisir de la promenade.

Il y a deux ou trois décennies, la solution consistait à couper « à blanc » une partie pour en faire des pâturages.

Aujourd'hui il est proposé d'y développer des opérations éco-sylvo-pastorales qui font suite à une analyse de l'état existant, des besoins en matière d'environnement, d'agriculture, de découverte, de production forestière.

Un projet éco sylvo pastoral est alors élaboré dans le cadre d'une concertation avec les propriétaires et les acteurs du territoire, en particulier agriculteurs et forestiers.

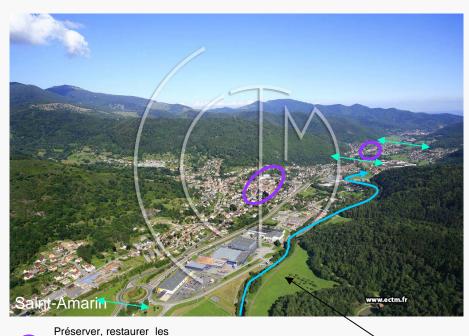
Il prévoit les opérations suivantes :

- la coupe de surfaces de friches ou de résineux sur des terrains productifs ou indispensables au dégagement des points de vue, tout en recréant une structure paysagère logique (respectant les terroirs) du bas en haut,
- la préservation en l'état d'espaces écologiquement intéressants (petites chênaies sur rocher, charmaies d'éboulis, landes à bruyères et à aubépines, etc),
- la restauration des petits éléments du patrimoine rural : murets, terrasses, ...
- le maintien de quelques espaces de forêt productive, afin de contribuer à l'économie forestière des communes.



D. Préserver les structures patrimoniales des villages, qui doivent « contraindre » le projet urbain

Cela concerne le patrimoine de cœur de village et ses rues typées, les façades patrimoniales, le patrimoine naturel et paysager de fond de vallée, avec ses jardins et vergers, les zones humides, les pâturages de bas de pente, Ces éléments sont la toile de fond du projet de développement des villages.



Préserver, restaurer les cœurs « patrimoniaux » des village

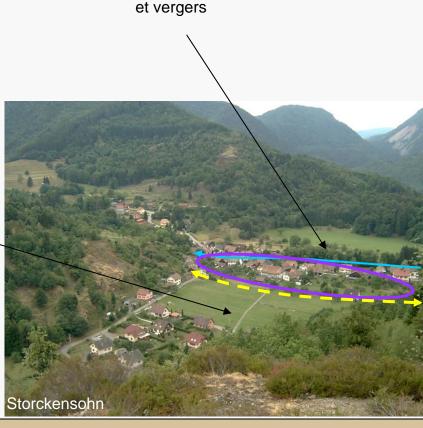
Préserver strictement les dernières façades patrimoniales

1

Préserver les coupures vertes

←

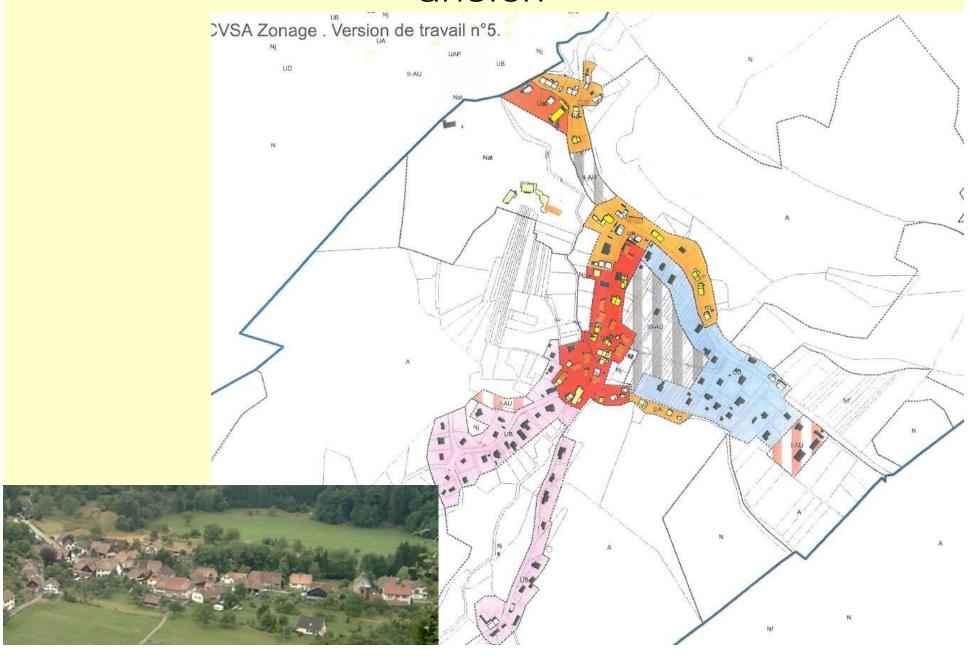
Préserver les cours d'eaux et les zones humides correspondantes, recréer les liaisons écologiques Préserver les milieux naturels et les patrimoines bâtis et paysagers des fonds de vallée



Préserver les jardins



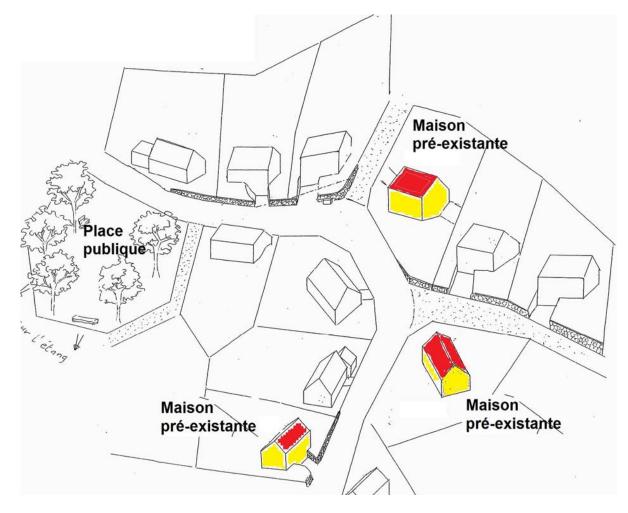
Un zonage patrimonial pour valoriser l'habitat ancien





Schémas de principe pour des OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation) pour des rues à urbanisation lente, dans les villages ou la pression urbaine est faible, en s'inspirant de l'histoire du village.

C'est dessiner l'urbanisation souhaitable le long des voies rurales déjà en partie viabilisées et urbanisées : l'implantation des bâtiments, quelques éléments du design collectif de la rue, ... Ce qui permet de « rattraper » une urbanisation au départ peu cohérente et aménager une belle rue, dense, sur le long terme.



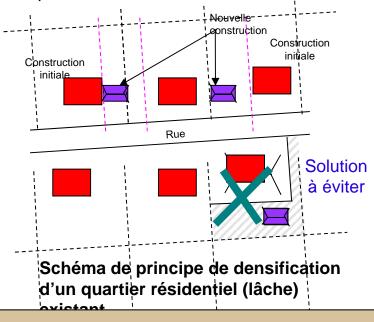
E. Densifier l'existant, en particulier les quartiers pavillonnaires lâches des années 60 Réutiliser et valoriser les friches industrielles comme un patrimoine d'avenir



Au XIXe siècle et au début du Xxe siècle s'est développée dans les vallées vosgiennes un puissant tissu industriel textile et métallurgique. Depuis les années 60 ce tissu se délite, laissant derrière lui de nombreuses friches industrielles. La plupart du temps, elles sont laissées à la ruine puis démolies pour être aménagées en quartiers industriels ou d'habitat, peu dense.

Ces ensembles sont souvent de magnifiques sites avec des belles usines, des maisons de maître, des jardins etc. Ils peuvent être réutilisés dans des projets globaux prévoyant de l'habitat, des services, mais aussi des hôtels entreprise. Les nouveaux quartiers construits entre 1960 et 1990 sont peu denses : on n'y compte souvent moins de 10 maisons par hectare. Les documents d'urbanisme doivent encourager la densification de ces quartiers, en favorisant la redivision des parcelles. Mais des règles doivent être définies pour fabriquer à long terme de vrais rues.

À l'inverse, les « dents creuses » qu'on trouve dans les villages ne doivent toujours être construites : ce sont des jardins ou vergers qui structurent les villages patrimoniaux et qui sont des espaces de vie des habitants.



Accompagner les communes pour la gestion du PLU: habitat ancien et quartiers nouveaux



Le PLUi traduit le projet de reconversion du site industriel de Wesserling (41 ha avec 80 0000 m2 de batiments)



De la logistique, du commerce, de l'artisanat...



Hall stockage / logistique



Atelier des Artisans



Hôtel d'entreprise Boussac



Hôtel d'entreprise Gros-Roman



De l'Habitat privé dans la Barrette et les villas de Wesserling





Un nouvel éco-quartier patrimonial





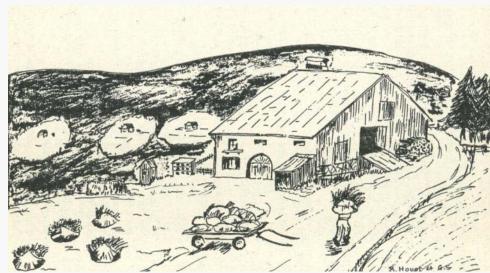




Un zonage souple (avec une OAP) pour le site de Wesserling dans le PLUi



Sur le territoire du Parc des Ballons, on distingue quatre principaux modes de peuplement qui, croisés à des milieux naturels initiaux, ont fabriqué des paysages très différents



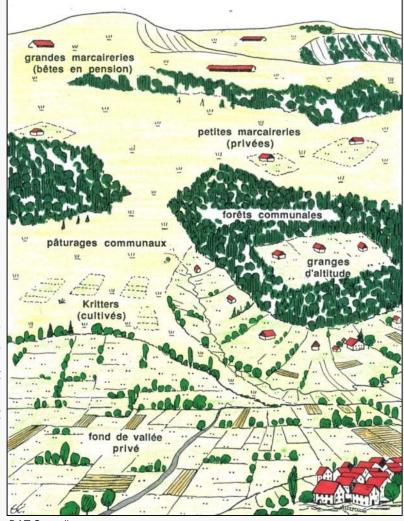
Source: Georges Savouret, La vie pastorale dans les Hautes-Vosges, Presses Universitaires de Nancy, 1985.

Un peuplement individualiste du coté

lorrain, où les forêts sont la propriété des Ducs de Lorraine et d'abbayes, qui vont concéder des droit d'installation (ascencements). Ce mode dominant de peuplement fabrique un paysage de clairières, puis lorsqu'elles se joignent, un bel espace pastoral avec de petites fermes dispersées, comme dans la vallée de Gérardmer.

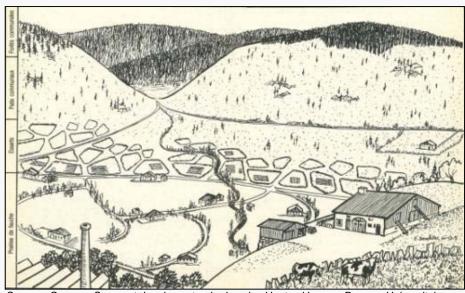
Un peuplement communautaire du coté

favoriser l'installation de communautés globales, qui vont négocier des droits. Ce mode fabrique un paysage complexe, étagé, avec beaucoup de terrains collectifs, comme dans la vallée de Munster.



DAT Conseils.



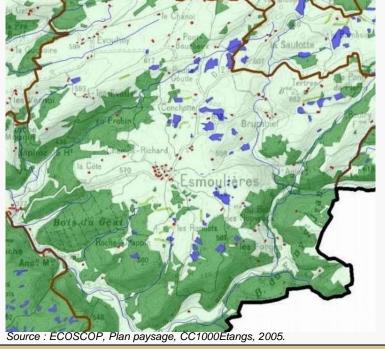


Source: Georges Savouret, La vie pastorale dans les Hautes-Vosges, Presses Universitaires de Nancy, 1985.

Un peuplement semicommunautaire dans les territoires plus isolés, plus éloignés des abbayes, avec des populations aux coutumes collectives, mais également individualistes. Ce mode fabrique un paysage complexe, étagé, avec à la fois de l'habitat groupé et dispersé, des parcelles à usage privé au milieu de terrains en propriété collective sur les premières pentes et des espaces communs collectifs vers les sommets, comme dans la vallée

Un peuplement paysan

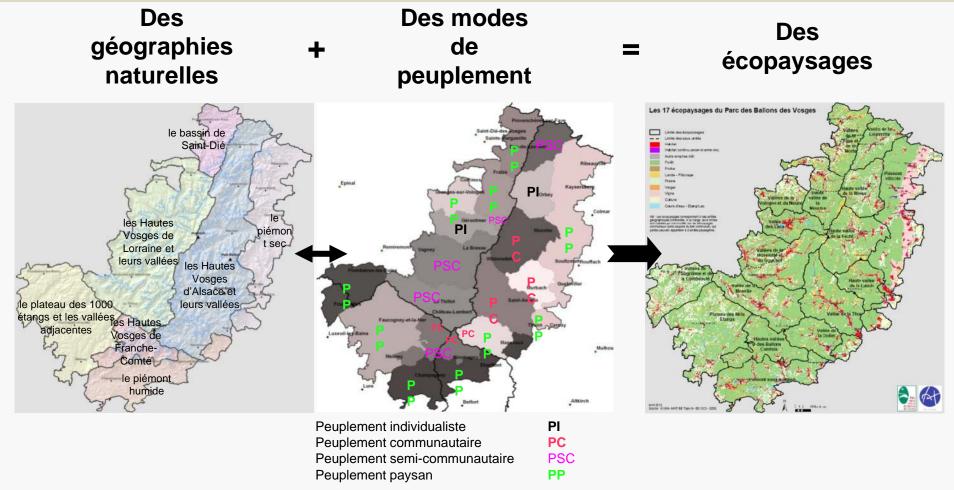
classique, dans les territoires de peuplement et de défrichement plus anciens, avec une appropriation privée des terres auprès des seigneurs. Ce mode fabrique un paysage de petites propriétés privées, avec des secteurs à l'habitat groupé et des secteurs plus mixtes, dispersé/groupé. Chaque agriculteur-propriétaire exploite personnellement des parcelles dans les différents terroirs de la commune, les terrains collectifs sont peu ou pas présents (ils correspondent alors aux parties marginales du territoire). C'est le modèle que l'on trouve dans le plateau des 1000 étangs ou dans le vignoble alsacien.





de La Bresse.

La rencontre entre différentes géographies naturelles et des groupes humains aux stratégies de peuplement et de mise en valeur variées, va fabriquer des paysages originaux très différents



On a bien plusieurs géographies naturelles, avec chacune leurs caractéristiques propres et leurs contraintes, auxquelles l'Homme va devoir s'adapter, et des groupes humains avec des stratégies de peuplement et de mise en valeur différentes.

Les écopaysages du Massif Vosgien sont le fruit de cette rencontre.

